

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**Recueil De Pieces Curieuses Sur Les Matieres Les Plus
Interessantes**

Radicati, Albert

Rotterdam, 1736

Discours V. Des maux que le grand nombre de Temples &
d'Ecclesiastiques causa à la République Chretienne.

urn:nbn:de:gbv:45:1-444

DISCOURS V.

Des maux que le grand nombre de Temples & d'Ecclesiastiques causa à la République Chrétienne.

L'INSTITUTION perpetuelle des Evêques causa les maux qui ont ruiné la République Chrétienne; mais l'ambition des Evêques doit son origine à la multitude des Ecclesiastiques, & à la fondation de leurs Eglises, & quoiqu'elles aient été établies par les Apôtres, on ne peut pas dire pour cela qu'ils soyent les auteurs du mal; Puisqu'ils avoient intention de faire du bien à la République Chrétienne & non de lui nuire; comme j'ai déjà déclaré dans mon précédent Discours. La creation des Evêques, & l'établissement des Eglises furent une même chose du vivant des Apôtres, mais elles devinrent bien différentes dans la suite: vû que les Apôtres donnerent le nom d'Eglise, à ce nombre de Fidèles qui se trouvoit dans une ville ou ailleurs sous la direction d'un seul Evêque, & ils appellerent aussi Eglise chaque société de fidelles qui se trouva en différents endroits pareillement pourvuë d'un Evêque: Aussi entendons-nous à present par ce mot d'Eglise tout le Corps des Fidèles, & en cela nous ne differons point du sentiment des Apôtres; mais nous en differons beaucoup au pluriel: Puisque les Eglises du tems des Apôtres étoient les sociétés des
Fidè-

Act.
Apost.
Cap. viii.
vs. 1. 3.

Act.
Cap. ix.
vs. 31.

Fidèles; au lieu que dans le sens moderne ce sont les endroits riches & superbes où les Chrétiens s'assemblent, qui dependent absolument des Evêques ou des Ecclésiastiques.

Je veux donc parler ici de ces Eglises qui retiennent encore aujourd'hui le nom de celles que les Apôtres fonderent, quoique réellement elles ne soient plus les mêmes. Car nous ne lisons point dans l'Écriture que les Apôtres aient bâti des Eglises, mais qu'ils enseignoient les Fidèles quelquefois dans une chambre, souvent dans les cimétieres, & quand ils le pouvoient dans le Temple. * D'ailleurs nous ne voyons point que les Apôtres ayent obligé les Fidèles à donner des pensions aux Evêques, mais ils les ont exhorté seulement à être reconnoissants envers ceux qui gouvernoient bien: & Paul nous apprend à combien devoit s'étendre leur reconnoissance, disant: ayant les alimens & de quoi pouvoir couvrir nôtre corps, nous sommes satisfaits. Cela prouve qu'ils n'avoient aucun pouvoir sur les Fidèles, mais la seule charge de les instruire; & qu'ils ne possédoient rien, puisqu'ils étoient simplement recommandés à la piété des Chrétiens. Telle étoit la condition des Evêques établis par les Apôtres.

L'Écriture ne nous déclare point la manière avec laquelle les Evêques se sont multipliés; mais nous pouvons voir par la Lettre que l'Apôtre écrivit aux Philipiens que le nombre en devoit être grand: Puisque non seulement chaque Eglise étoit pourvue d'un Evêque, mais qu'il y en avoit plusieurs à la direc-

Epist. 1.
ad Ti-
moth.
Cap. 5.
vf. 17. 18.

Ibid.
Cap. VI.
vf. 8.

Ad Phi-
lippen-
ses, Cap.
1. vf. 1.

* Act. c. 5. vf 21. & BASNAGE Hist. de l'Eglise liv. 1. chap. 2.

direction d'une seule Eglise ; & on lit ailleurs que Paul envoya chercher les Anciens de l'Eglise d'Ephèse , qui en étoient les Evêques. De sorte que nous pouvons inférer qu'il y-en avoit quantité du tems des Apôtres ; & quoique l'Écriture ne nous declare point si tous les Anciens étoient Evêques , ou si tous les Evêques étoient Anciens , néanmoins il est très certain qu'ils avoient tous la Direction des Eglises , & qu'ils étoient en grand nombre. C'est pourquoi nous pouvons dire que le Gouvernement Democratique que Jesus Christ avoit établi , fut divisé par la pluralité des Evêques que les Apôtres avoient destiné à l'administration de la République Chrétienne. Car étant perpétuels , & s'augmentant chaque jour , ils firent finalement un Corps a part , que nous appellerons dorénavant Ecclesiastiques.

Act.
Apost.
Cap. xx.
v. 17. 18.

Les Ecclesiastiques donc , comme on a dit , étoient au commencement humbles & soumis en tout à l'Eglise ou corps des Fidèles. Leur humilité pouvoit proceder de leur bonté ou de leur foiblesse ; Quoiqu'il en soit , il est certain que dès qu'il furent en grand nombre ils commencerent à dégénerer , & cela arriva de la maniere suivante. Le même motif qui avoit obligé les Apôtres à établir les Evêques dans les Villes les obligea aussi de les établir dans les Villages , * & ceux-ci quoiqu'entièrement indépendants des autres alloient en de certaines occurrences demander l'avis de ceux des Villes. † Car il est à sup-
poser

* Ils s'appelloient , Chorepiscopos ; id est , Episcopos Regionales seu rurales.

† BASNAGE, liv. VII. Chap. IV.

poser que ceux qui avoient un plus grand gouvernement, devoient aussi avoir une plus grande expérience dans les affaires qui concernoient leur emploi. Or les fréquentes conférences qu'avoient les Evêques des Villages avec ceux des Villes, rendirent ambitieux ces derniers ; parce qu'ils se crurent par là plus sçavants que leurs Confrères, qu'ils voioient si souvent recourir à eux dans leurs besoins. Ils se maintinrent cependant les uns & les autres dans leur droit durant trois Siècles ; mais au commencement du quatrième les Evêques des Villes commencèrent à mépriser ceux de la Campagne & à diminuer autant qu'ils purent leur autorité. Ainsi la juridiction des Evêques de la Campagne diminuoit à mesure que celle des Evêques des Villes s'augmentoit ; & l'ambition de ceux-ci s'augmentoit à mesure que l'Eglise fleurissoit. * Enfin ne pouvant plus souffrir que les Evêques de la Campagne fussent leurs égaux ; ils s'assemblerent dans la Ville d'Ancyre, & une autre fois dans celle d'Antioche, où ils décrétèrent, que les Evêques de la Campagne ne pouvoient plus à l'avenir ordonner aucun Prêtre ou Diacre, sans la permission de l'Evêque de la Ville, dont la Campagne dependoit. †

Voilà quelle fut l'origine de la supériorité Ecclésiastique parmi les Ecclesiastiques, & leur première usurpation. Cette supériorité s'augmenta à mesure que les Prêtres s'augmentèrent,

* BASNAGE, liv. I. Chap. 5.

† Sacrosant. Concil. Tom. 1. ad Concilium Ancyranum. Anno, 314. can. 12. pag. 1468. idem, Tom. 2. ad Concilium Antiochenum Anno. 341. can. 10. pag. 584.

rent, & ceux-ci se multiplierent beaucoup, lorsque les Fidèles de chaque Ville se divisèrent en plusieurs Paroisses pour éviter les affronts & les railleries que les Païens leur faisoient, lorsqu'ils alloient à l'assemblée *. Car comme un Evêque pouvoit auparavant suppléer à tous les Fidèles d'une Ville ou d'un Village, parce qu'ils s'assembloient tous en un endroit; ainsi d'abord qu'ils furent divisés, il fallut créer un Prêtre pour chaque assemblée, & destiner en même tems autant d'endroits, où les fidèles pussent s'assembler. Ce furent les causes qui multiplierent les Ecclesiastiques & les Temples dans les Villes, qui ensuite formèrent l'Aristocratie Episcopale: Car les Prêtres furent les sujets, & les riches Temples le Patrimoine des Evêques. De cette maniere la Démocratie fondée par Jesus Christ, fut renversé par ceux qui devoient toujours en être le soutien; par nulles autres raisons que par celles que j'ai alleguées dans mon quatrieme Discours. †

Les Paroisses d'Alexandrie & de Rome furent les premieres qui se divisèrent. ‡ Le nombre des Temples & des Ecclesiastiques par consequent ne pût pas cependant s'augmenter facilement, vû les continuelles persecutions qu'on faisoit aux Chrétiens, à qui souvent il étoit defendu de s'assembler. C'est pourquoi lorsqu'ils s'assembloient, il leur convenoit de le faire dans des endroits cachés, sou-

* BASNAGE. liv. I. ch. 6.

† At postquam exui æqualitas, & pro modestia ac pudore, ambitio & vis incedebat; provenere Dominaciones. Tacit. annal. lib. 3. Cap. 26.

‡ BASNAGE, ubi sup.

soûterains ou hors de la Ville, s'ils ne vou-
loient être punis comme transgresseurs des
Edits Imperiaux; & quand la persecution
cessoit, ils reprenoiert courage & batissoient
quelques Temples; mais aussitôt qu'elle re-
commençoit, ils étoient abatus, comme il
arriva du tems de Diocletien. * Acause de
quoi ils n'entreprirent jamais aucun bel Edi-
fice tant que la persecution dura, la quelle
finalement cessa, † lorsque Constantin aban-
donna son ancienne Religion, pour embras-
ser celle de Christ.

C'est alors que les superbes Temples des
Chrêtiens s'éleverent! Car on bâtit dans Rome
par ordre de l'Empereur St. Jean Lateran,
St. Pierre & St. Paul, & plusieurs autres,
qu'il orna de magnifiques presents: ‡ De
plus il fit bâtir un Temple dans la Ville d'Os-
tia, un autre dans Albano, un autre dans
Capoïe, & un autre dans Naples; tous pour-
vus de très riches ornements, & aux quels
il assigna de tres grosses rentes. § Plusieurs
autres Temples furent aussi érigés par les E-
vêques de Rome; † & en fort peu de tems
presque tous les Temples des Payens furent
changés en Eglises. **

Toutes

* FLEURY des mœurs des Chrêtiens; titre 13.

† Je dis que la persecution cessa, parce qu'on ne
peut pas appeller persecution, ce que Julien l'Apostat fit
aux Chrêtiens; car il ne leur fit pas tant de mal, que les
plus misericordieuses sectes Chrêtiennes du tems passé
& present font aux ennemis de leur croïance; selon
le temoignage d'un celebre Historien. Socrat. Hist. Ec-
clesiast. lib. 3. cap. 11.

‡ BASNAGE, ubi sup. & Fleury, tit. 39.

§ FLEURY, ubi sup.

† BASNAGE, ubi sup.

** PLATINA, De vitis Pont. in Silvestro primo.

Toutes ces Eglises, aussi-tôt qu'elles furent bâties, devinrent riches par l'excessive libéralité des Fidèles. Les motifs cependant qui disposerent les Chrétiens à se depouïller de tout ce qu'ils avoient pour le donner aux Eglises, furent les mêmes qui firent prendre la resolution à Constantin de se faire Chrétien, & qui émeurent le zele & la pieté de quelques uns de ses Successeurs pour enrichir les Eglises, & pour agrandir les Ecclesiastiques. Un auteur celebre nous les apprend, disant, * que l'Empereur se fit Chrétien parceque les Prêtres lui firent entendre, qu'ils vivoient sobrement, qu'ils aimoient la pauvreté & l'humilité, & qu'ils haïssoient la grandeur & les richesses: Ce que l'Empereur ayant bonnement crû, ou feint de croire, parcequ'il y étoit contraint par d'autres motifs; † après s'être fait Chrétien, il enrichit d'abord ces gens, qu'il croioit ou faisoit semblant de croire qu'ils avoient manqué, & manquoient alors du necessaire, pour être trop humbles & trop patiens. Il faut ajouter à cela la bonne foi de ces Chrétiens, qui apprennant des Prêtres la difficulté qu'avoient les riches à se sauver, & la facilité au contraire que trouvoient ceux qui se privoient de leur biens pour les offrir à Dieu; se mettoient avec plaisir dans un état miserable pour assister ceux qu'ils croioient indigens.

Mais

* PLAT. ubi sup.

† ... La Religion Chrétienne s'étoit tellement rependue & le nombre des Chrétiens étoit si grand, que les Princes furent forcés pour regner sûrement de se mettre du parti du plus fort, en se faisant Chrétiens. C'est pourquoi Constantin se fit batiser. MACCRIAVAL, Hist. de Florence liv. 1.



Mais l'Empereur & les Fidèles furent trompés ; Puisqu'il n'est pas vrai que les Prêtres fussent humbles, & qu'ils vecûssent pauvrement, méprisant les richesses, comme ils le faisoient acroire à Constantin. Car ils étoient très interessés & très ambitieux ; Puisqu'ils s'étoient rendus les maîtres des biens des Fidèles, & avoient abandonné leur Chaire, & meprisé le Culte de Dieu pour courir les foires & les marchés, afin de duper par leurs ruses & fourberies la sincerité & la simplicité des Fidèles. Ce n'est pas la haïne que je porte à ces ennemis du Genre-humain qui me fait dire cela, mais c'est St. Cyprien qui me l'apprent : * Il est digne de foi, non pastant à cause qu'il est reconnu pour Saint par les Chrétiens, que parcequ'il vivoit dans ce tems là, & qu'il étoit témoin des actions iniques des Prêtres.

Un Auteur moderne n'osant exposer le passage de ce Saint, que je viens de citer, par la crainte qu'il a de diffamer le corps Ecclesiastique, dont il est membre, dit, Que la ferveur des Chrétiens étoit tellement diminuée, que St. Cyprien leur en faisoit des reproches vehemens. † Chacun peut remarquer ici combien il est difficile d'apprendre la verité d'un fait d'un Auteur, lorsqu'elle le choque directement ou indirectement. Car ce passage offense l'auteur dont je parle indirectement, vû qu'il est Ecclesiastique ; C'est pourquoi il

* *Episcopi plurimi, quos & hortamento esse oportet cæteris, & exemplo: Divina procuratione contempta, Procuratores rerum sæcularium fieri, derelicta cathedra; Plebe deserta, per alienas Provincias oberrantes negotiationis quætuosæ nundinas aucupari. Cypr; De Lapsis.*

† FLEURY des mœurs des Chrét. tit. 44.

l'a caché entierement, disant, Que S. Cyprien faisoit des reproches aux Chrétiens; quand nous voïons clairement par ses paroles, qu'il ne blâmoit pas les actions des Seculiers, mais celles des Ecclesiastiques. Or quoique nôtre auteur tâche par cet équivoque de charger de tous ces crimes les innocens, pour en décharger les coupables; nous pouvons dire avec certitude que les premiers biens, que les Prêtres acquirent par la liberalité de l'Empereur, & par la pieté des Chrétiens, furent usurpés; Parcequ'ils tromperent & Constantin & les Fidèles en leur supposant ce qui n'étoit point: & personne ne doit s'en étonner puisque toute l'autorité, & tout ce que les Ecclesiastiques possèdent tant dans le Spirituel, que dans le Temporel, a été extorqué des mains des Chrétiens par leur hypocrisie, & par les moyens injustes, violens & cruels, dont ils se sont servis pour les obtenir; comme je le prouverai evidemment dans la suite de cet Ouvrage.

Mais revenons au sujet des Eglises. Aussitôt qu'elles furent bâties, il fallut élire plusieurs personnes pour les desservir ou pour les entretenir, qui furent, les Chapellains ou Prêtres officians, les Portiers, les Chambellans, & les Sacristains. Ces officiers étoient toujours en grand nombre dans les grandes Eglises, & dans les petites à proportion. Au commencement c'étoit des Laïques qui servoient dans ces emplois, mais dans la suite on institua plusieurs ordres de Clercs, pour servir aux Eglises: * de cette maniere le Clergé se multiplia, & les sujets des Evêques s'augmenterent.

* FLEURY, tit. 28.



86 DISCOURS MORAUX,
menterent. Toute l'autorité donc du Gouvernement de l'Eglise étoit entre les mains des Evêques, comme j'ai dit: Mais comme les choses changent souvent de face par la trop grande puissance & ambition des uns, & par la foiblesse & humilité des autres, l'égalité ne se maintint que peu de tems parmi les Evêques des Villes. Car ces mêmes causes, qui avoient porté les Evêques des Villes à usurper l'autorité qu'avoient ceux de la Campagne, induisirent les Evêques des plus grandes Villes à s'emparer de celle qu'avoient ceux des petites, en les privant de leurs droits & en les rendant leur suffragans. * Ainsi l'Aristocratie qui étoit auparavant nombreuse se trouva reduite à un petit nombre; vû que les Evêques des Villes principales prirent le nom de Métropolitains, & comme toutes les affaires civiles de la Province se jugeoient au Tribunal du Préfet qui demouroit dans la Métropolitaine; De même tous les differens & toutes les affaires des Ecclesiastiques de la Province, étoient décidées par l'Evêque Métropolitain. †

Une chose qui arriva vers ce tems là, & qui augmenta beaucoup la puissance des Evêques, en rendant vigoureux le Corps Ecclesiastique, fut la fondation des monastères; qui fut faite en Egypte par Pacome, ‡ ou selon d'autres par Paul de Thebes, § & suivie

* *Parcingulas Provincias oportet Episcoporum cognoscere primatum metropolitani Episcopi, & ipsum curam suscipere, &c. Sacri. Concil. tom. 5. ad cap. mart. Episcop. bracarens can. 3 & 4. pag. 905.*

† *BASNAGE, liv. 1. chap. 8.*

‡ *Idem, liv. 2. chap. 8.*

§ *Polyd. Vergil. urb. de inventor. rerum, lib. 7, cap. 1.*

vie par Antoine, * Hylarion, Maquaire, Bafile, & autres qui s'appelloient solitaires. † Ces solitaires, qui étoient en petit nombre au commencement, & qui se retiroient du Monde pour éviter la persécution, ou peut-être pour mener une vie de Fanatique; devinrent par la suite du tems si nombreux, ‡ qu'ils formèrent une Armée formidable, par le moyen de la quelle les Evêques ne facilitèrent pas peu leurs usurpations. †

Le Gouvernement de l'Eglise, quoiqu'il eut passé des Evêques aux Métropolitains, étoit cependant toujours Aristocratique; mais il fut presque renversé lorsque les Métropolitains des plus grandes Provinces usurpèrent l'autorité des autres, en se faisant appeller Primat. § Les principaux d'entre eux étoient les Métropolitains d'Alexandrie, d'Antioche, de Rome & de Constantinople; les quels furent tous confirmés dans leur nouvelle Dignité par le Concile Constantinopolitain; qui leur défendit pourtant de faire à l'avenir aucune usurpation. Mais non obstant cela le Primat de Constantinople, soit qu'il abusât de la faveur de l'Empereur Théodore & de ses Successeurs, soit qu'il trouvât une grande facilité à usurper les droits de ses voisins; en peu de tems rendit ses dependants les Métropolitains de Pont, de Thrace, & de l'Asie; dont le Concile avoit toujours maintenu la
juris-

* SOZOMENES, Hist. Ecclesiast. lib. 1. cap. 13.

† Voyez ce que FRA PAOLO dit touchant l'origine des moines, dans son Traité des Bénéfices, chap. 8.

‡ FLEURY tit. 41.

† SOCRAT. Hist. Ecclesiast. lib. 7. cap. 13.

§ BASNAGE, liv. 1. chap. 9.



jurisdiction. Les autres trois Primats suivans ce bon exemple, & ne souhaitant pas moins de s'agrandir, étendirent leur autorité le plus qu'ils pûrent: De sorte qu'ils s'élevèrent tous quatre au dessus des autres Primats, acquérant un nouveau degré de superiorité & un nouveau titre, qui fut celui de Patriarche. *

De cette manière fut renversée l'Aristocratie Ecclesiastique. Car elle se maintint durant le tems des Evêques, des Métropolitains, & des Primats quoiqu'ils eussent usurpé l'autorité les uns aux autres, parcequ'ils se soumettoient toujours aux Décrets du Concile universel; mais le Gouvernement de l'Eglise changea de forme à la Creation des Patriarches: Puisque le Patriarche commandoit despotiquement dans son grand Diocèse, en donnant l'ordination à tous les Métropolitains de ses Provinces, & en convoquant une fois par an le Concile, qui étoit composé de tous les Métropolitains & Evêques ses suffragans, dont il étoit le Chef. Ainsi finit le Gouvernement Aristocratique, & s'établirent quatre Gouvernemens Tyranniques ou Despotiques, independens les uns des autres, que nous appellerons Patriarchats, pour ne point scandaliser les ignorans.

Ces Patriarches qui avoient renversé l'autorité du Concile universel, firent naître les schismes, † vû que chacun interpretoit l'écriture

* BASNAGE, ubi sup.

† L'Empereur Constantin quoiqu'il aime le Clergé jusqu'à la bigoterie, ne laissa pas pourtant de nous faire un Portrait fidele des Prêtres, dans une lettre qu'il écrivit aux Evêques qui s'étoient assemblés à Jerusalem après le Concile de Nicée, dans laquelle il se plaint, de

ture comme bon lui sembloit, de sorte qu'Arius & Origène causerent de très grandes divisions & de très grands troubles dans le Diocèse d'Alexandrie: Appollinaire & Nestorius diviserent les Evêques du Diocèse d'Antioche: le Donatisme & le Monotelisme mirent en desunion les Evêques de l'Afrique: mais aucune pourtant de ces divisions ne causa autant de desordres, que la dispute touchant les images, qui commença à Constantinople sous l'Empereur Leon, appelé l'Issaurien. Car quoique le sujet ne fut point important, la cause des images fut néanmoins vivement agitée, tant par ceux qui les vouloient soutenir, que par ceux qui les vouloient abolir. Puisque les officiers de l'Empereur qui étoient député pour les abattre, étoient massacrés par la Populace, lorsqu'ils vouloient exécuter les ordres de leur Souverain; * De manière que l'on vit en peu de tems une partie de l'Asie pleine de revoltes, de conspirations, & de meurtres pour une affaire d'aucune importance.

Le Pape ou Patriarche de Rome † pendant ce tems-là ne souhaitant pas moins que les autres d'étendre son pouvoir, songea à profiter du mal d'autrui: C'est pourquoi, sachant combien il est avantageux de savoir se servir dans

ce que, dans un tems où les barbares commençoient à parvenir à la connoissance de Jesus Christ; les Prêtres qui vouloient passer pour les Dépositaires des mysteres de la Religion, ne travailloient qu'à entretenir parmi les Chrétiens les troubles & les discordes, & sembloient être animés à la destruction du Genre humain, EUSEBIUS, in vita Constant. Imperat.

* MAIMBOURG, Hist. des Iconoclastes, liv. I.

† GREGOIRE II.

dans les vicissitudes du monde de l'occasion; quoi qu'il n'eut pas pû apprendre les maximes du Florentin, * qui naquit plusieurs siècles après; profita fort bien des désordres qui donnoient de l'occupation à l'Empereur Grec en Orient, pour le depouïller de l'autorité qu'il avoit en Italie, qui pour lors tenoit le Pape dans une grande sujétion, & c'étoit là tout l'obstacle qui s'opposoit à sa Puissance; car le Patriarche de Rome n'auroit jamais pû se rendre maître de cette Ville, tant qu'il y-auroit eu un Empereur Romain.

Le Pape, pour cet effet, qui savoit combien les Italiens venoient les images, excommunia le Vicaire de l'Empire, † qui avoit publié l'Edit de l'Empereur, qui portoit l'abolissement des Images; & fit de très grandes instances auprès des Venitiens, du Roi & des Ducs de Lombardie, pour qu'ils s'opposassent à l'exécution de l'Edit Imperial; & il écrivit des Lettres circulaires aux Evêques des principales Villes de l'Empire, afin qu'ils fissent tous leurs efforts pour empêcher une si grande profanation, les quelles furent d'une si grande efficace que les habitans de Ravenne, & ensuite ceux de Venise, & les Soldats même de l'Empereur se rebellerent, & induisirent les autres Peuples d'Italie à ne plus obeïr à l'Empereur Grec, & à en élire un autre: les Rebelles allerent donc dans les Villes, déposerent les Magistrats établis par le Vicaire de l'Empire, & en élurent d'autres qu'ils apellerent Ducs. ‡

Leur

* MACCHIAVEL, dans son traité du Prince chap. 6.

† MAIMBOURG, Hist. des Icon. liv. 1. à l'an. 728. & PLATINA. in Gregorio II.

‡ JOHAN. NAUGLERI Chronicon, generat. 25. tom. 2. pag. 654. & MAIMBOURG, ubi sup.

Leur fureur alla plus loin; Car, courant les armes à la main par toute l'Italie, ils y comirent des cruautés & des violences horribles, & tuerent le Vicaire de l'Empire dans la ville de Ravenne, le Gouverneur de Naples, & plusieurs autres officiers de l'Empereur. *

Tous ces maux furent un effet de l'excommunication & des instigations du Pape, non pas qu'il eut la moindre vénération pour les Images; mais parce qu'il souhaitoit passionnement de rester seul maître de Rome: Car les Papes par leurs démarches decouvrirent leurs intentions, comme nous allons voir. Luitprand Roi de Lombardie, qui avoit été prié par le Pape de prendre le parti des Images, se rendit maître de toutes les terres qui appartenoient à l'Empire; mais quelque tems apres l'Empereur fit la paix avec le Roi, & se servit de ses forces pour dompter les rebelles, & principalement le Pape, qui fut assiégré dans Rome. Gregoire troisieme se voiant ferré de prés, trouva moien d'appaier le Roi des Lombards, † en lui faisant comprendre qu'il auroit plus trouvé son avantage, s'il avoit voulu être de son parti, qu'étant de celui de l'Empereur. Cette proposition plût au Roi, & la Paix se conclut entre lui & le Pape. Les Lombards cependant vingt six ans après, ‡ ayant Astolphe leur Roi à leur tête, s'emparerent de Ravenne, & de toutes les terres qui dependoient de l'Exarcat; & ils poussèrent si avant leur conquêtes, qu'ils vinrent finalement à menacer les terres de l'Eglise: Ce qui

* JOHAN. NAUCLERUS, ubi sup.

† PLATINA, in Gregor. 3. & MAIME. Hist. des Icon. liv. 1. à l'année 729.

‡ MAIMEOURG, Hist. des Icon. liv. 2. à l'an. 755.

qui effraïa tellement le Pape Etienne second, * qu'il eut recours à la clemence de Constantin quatre furnommé Copronime, fils de l'Empereur Leon, en le suppliant tres humblement qu'il vint promptement en Italie, pour delivrer Rome, miserable reste de ce vaste Empire, de la tyrannie des Lombards. †

Il faut ici observer que Constantin étoit grand ennemi des images ; cependant le Pape a recours à lui pour être assisté contre les Lombards, qui les avoient en grande veneration, & qui les protégeoient. Cette maniere d'agir des Papes nous fait voir, que lorsqu'ils souleverent les Peuples d'Italie contre les Empereurs Grecs, ce n'est pas qu'ils fussent fort zelés pour les images ou pour la Religion ; mais ce fut seulement un pretexte, dont ils se servirent pour rester seuls maîtres de Rome ; mais voyant ensuite qu'ils ne réussissoient point dans leurs desseins, puisqu'ils alloient être assujétis par le Roi de Lombardie : Ils aimerent mieux alors reconnoître pour leur Souverain l'Empereur Grec, de qui ils étoient peu inquietés, vû le grand éloignement de Constantinople à Rome, que d'obeir au Roi des Lombards, qui étoit voisin & puissant. Ainsi les Papes, étant tantôt amis des Lombards & tantôt des Grecs, augmentèrent grandement leur Puissance. ‡

Je ne décrirai point ici les longs demelés qu'eurent les Patriarches de Constantinople avec ceux de Rome : Que Photius & Nicolas premier s'excommunierent tour à tour §, &

* PLATINA, in ejus vita.

† ANASTASIUS, in Stephano II.

‡ C'est à dire; *Perfas & Nefas*.

§ BASNAGE, liv. 6. chap. 6.

& que les Evêques de l'Afrique excommunièrent l'Evêque de Rome; * ni les discordes qui affligèrent si longtems non seulement l'Eglise, mais presque toute la Terre; causées, fomentées & maintenues par l'ambition des Patriarches & des Evêques; Parce que je ne me suis pas proposé d'écrire l'Histoire de ces tems là, mais de donner seulement une idée générale & fidelle de l'origine & du progres du Gouvernement de l'Eglise; le quel fut Populaire dans le tems de Jesus Christ & des Apôtres: † la création & l'ambition des Evêques le rendirent Aristocratique: Il se maintint dans cet état pendant le tems des Métropolitains & des Primats; mais il cessa à l'élévation des Patriarches & se divisa en Principautés; les quelles, après plusieurs guerres sanglantes, & une infinité de maux que les Prêtres se firent par l'ambition que chacun d'eux avoit de dominer sur les autres, † furent presque toutes renversées; & leur differends terminés par l'inondation des Sarazins en Afrique, & des Tartares, Persans & Sarazins en Asie: qui, renversant l'Empire Grec & la Religion Chrétienne, établirent l'Ottomane & la Mahometane. §

Le

* BASNAGE, liv. 4. chap. 8.

† Voyez ce que FRA PAOLO dit à ce sujet, dans son Traité des Benéfices cap. 16.

‡ Durant les demêlés du Patriarche de Constantinople avec celui de Rome pour la précedence; Boniface III. avec beaucoup de peine fut déclaré par l'Empereur Phocas, Chef de toute l'Eglise, & le premier de tous les Evêques. Abbatis urspergensis Chronicon ad an. 604. & Platina, in Bonifacio tertio.

§ JOHAN SLEIDAN. De quatuor sum. Imper. lib. 2. & Chevreau, Hist. du Monde. liv. 5. chap.

Les Patriarchats de l'Orient & del'Afrique étant ainſi detruits, & les Evêques & les Chrétiens diſperſés & ſans forces; le Pape ſe trouva ſeul puiſſant, & ſans obſtacle: de forte que toute l'autorité qui étoit auparavant diviſée entre les Patriarches ſe reûnit en ſa perſonne, & le Gouvernement del'Egliſe devint Monarchique; Puisqu'il poſſedoit des états avec un pouvoir ſuprême; Pepin Roi de France ayant fait donation de Ravenne, Urbin, la Marche & autres Terres au Pape Etienne ſecond; * & Charles Magne ayant été élu Empereur par l'autorité de Leon trois: † Ce qui diminua la grandeur de l'Empire, & augmenta celle de l'Egliſe. Car comme les autres Empereurs tenoient dans leur dependance les Papes ou Evêques, parcequ'il appartenoit à eux de les élire ou de les confirmer; ainſi le Pape rendit à ſon tour ſes dependans les Empereurs, parcequ'ils ſouffrirent par une baſſeſſe inouïe d'être élus ou confirmés par lui.

* PLATINA, in Stephano II. & Sigeberti Chronicon ad An. 755.

† PLATINA in Leone III. & Mezeray, Hiſt. de France dans la vie de Charles Magne.

